

VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS



**DOSSIER DE CANDIDATURE
VILLAGE DE NOËL 2022**

17 AU 31 DÉCEMBRE 2022
BORMES LES MIMOSAS

RÉGLEMENT DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION

Article 1 : Situation et dates du village de Noël de Bormes les Mimosas

Le village de Noël se tiendra au quartier de la Favière, sur la place dite « de la Fontaine ». L'ouverture au public se fera :

Samedi 17 décembre 2022 de 10h à 20h

Dimanche 18 décembre 2022 de 10h à 20h

Du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2022 de 14h à 20h

sauf le mercredi 21 décembre ouverture de 14h à 21h30

Samedi 24 décembre 2022 de 14h à 17h30

Du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2022 de 14h à 20h

Samedi 31 décembre 2022 de 14h à 17h30

Article 2 : Conditions de candidature

Le village de Noël est ouvert aux artisans et producteurs "de bouche" et aux restaurateurs.

Article 3 : Modalités d'obtention et de dépôt du dossier de candidature

Tout candidat adressera son dossier de candidature à la mairie de Bormes les Mimosas et plus particulièrement au service Asso Even Sports avant le 15 novembre 2022. Ce dossier est établi sur la base d'un document type téléchargeable sur le site www.ville-bormes.fr ou qui pourra être envoyé sur demande par voie postale ou mail (asso.even@ville-bormes.fr).

La réception du dossier de candidature ne constitue pas une inscription au village de Noël mais une demande de participation.

Aucun règlement ne sera requis à ce stade de la procédure.



Article 4 : Modalités d'attribution des emplacements sur le village de Noël

À partir du 15 novembre 2022, tous les dossiers de candidature seront examinés par une commission de sélection composée d'élus et de personnel du service Asso Even Sports. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné. La participation antérieure au village de Noël ne donne aucune garantie d'une participation à une édition ultérieure. Dès que les candidatures auront été examinées, elles feront l'objet d'un courrier d'inscription ou d'un courrier de refus le cas échéant.

Article 5 : Critères de sélection

Les critères de sélection sont les suivants :

- Etre en cohérence avec l'esprit et l'ambiance d'un village de Noël
- Engagement d'une présentation soignée, festive, et de qualité des produits proposés à la vente (mise en scène, décoration et illumination du chalet ou du stand) selon les éléments descriptifs fournis dans le dossier de candidature.
- La qualité, variété et l'originalité des produits proposés, leur authenticité.

Article 6 : Inscription

L'inscription des exposants du village de Noël sera validée lorsque le service Asso Even Sports aura reçu le dossier daté et signé. Un titre de recette émanant du Trésor Public, du montant de la réservation de l'emplacement sera alors émis.

Les exposants s'engagent à

- ouvrir aux horaires indiqués à l'article 1, le non respect des horaires pourra engager une pénalité de 50€ par jour non ouvert.
- restituer le chalet dans l'état dans lequel il aura été attribué. En cas de dommage la responsabilité civile de l'exposant sera engagée.

Article 7 : Formules de participation

Le village de Noël sera mis en scène autour de 6 chalets "de bouche", d'un chalet du Père Noël, d'une patinoire synthétique, d'un podium.

Formule n°1 :

Du 17 décembre au 31 décembre inclus : 300€

Formule n°2 :

Du 17 décembre au 24 décembre inclus : 250€

Formule n°3 :

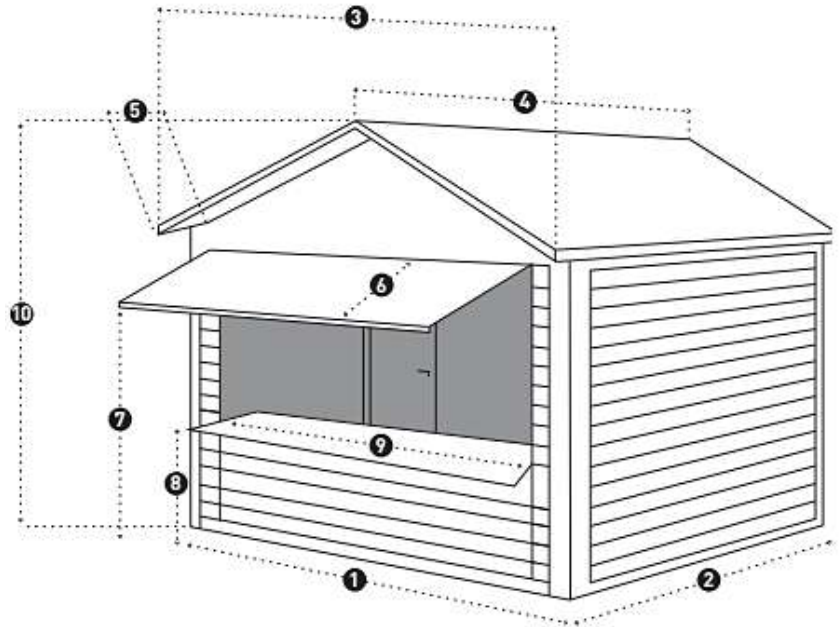
Du 26 décembre au 31 décembre inclus : 150€



FICHE TECHNIQUE

Dimensions par chalet 300x250

- 1 : 298 cm largeur
- 2 : 251 cm de profondeur
- 3 : 324 cm de largeur
- 4 : 288 cm de profondeur
- 5 : 36 cm de débord
- 6 : 274 cm x 101 cm
- 7 : 204 cm hauteur
- 8 : 94 cm
- 9 : 270 cm x 17cm
- 10 : 276 cm hauteur



EQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Lumière intérieure

1 Coffret électrique (selon puissances nécessaires demandées sur la fiche d'inscription)

FORMULAIRE CANDIDATURE VILLAGE DE NOËL DE BORMES LES MIMOSAS

Dénomination de la structure/de la société :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse mail :

Site internet :

Nom et Prénom du responsable légal :

Statut :

N° de RCS/RM :

Liste des produits mis en vente :

Formule demandée (cocher la case correspondante à la formule souhaitée) :

Formule n°1 :
Du 17 décembre au 31 décembre inclus : 300€

Formule n°2 :
Du 17 décembre au 24 décembre inclus : 250€

Formule n°3 :
Du 26 décembre au 31 décembre inclus : 150€

Puissance électrique exacte (préciser la puissance totale de tous vos appareils) :

Nombre de prise électrique nécessaire :

Triphasée 220V

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e), représentant légal de la structure citée ci-dessus, certifie avoir pris connaissance du règlement détaillé joint à ce dossier et déclare y souscrire. Je certifie également que les renseignements fournis dans la fiche de renseignements administratifs et dans la liste des produits mis à la vente sont exacts.

Cachet commercial

Fait le :

A :

Nom et signature

Précédée de la mention

"Lu et approuvé, pour accord);

Joindre l'attestation d'assurance et un RIB avec le dossier de candidature

Ce dossier complété à retourner pour **le 15 novembre 2022 au plus tard**, par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Bormes les Mimosas, 1 place Saint François, 83230 Bormes les Mimosas ou par mail : asso.even@ville-bormes.fr
Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le service Asso Even Sports par téléphone 04 94 05 34 54